

# MÉTIER DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

## NIVEAU 3 (TFP APS)



## LE MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations.

## LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier offre des possibilités d'intervention dans de nombreux environnements de travail :

- Sites industriels, logistiques, commerciaux ou tertiaires ouverts ou non au public
- Société de gardiennage, grande distribution
- Espaces administratifs ou équipements collectifs

Dans cette profession l'amplitude horaire varie en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité. Le travail de nuit et de week-end est courant.

## MÉTIER VISÉS

- Agent(e) de sécurité
- Agent(e) de prévention et de protection

Code ROME : K2503

## ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

- Avoir une condition physique permettant l'obtention de l'aptitude médicale (contre-indication pour certaines pathologies [cardiaques, neurologiques...])
- Aptitude à la marche, à monter les escaliers et à l'accroupissement
- Surdit e profonde non appareillable
- Mutit e
- Troubles psychiatriques non stabilis es
- Vision (notamment nocturne) et audition correctes
- Station debout durable
- Capacit e psychologique  a g erer des situations conflictuelles et stressantes

Toute autre d eficience compatible avec l'exercice du m etier est admise, sous r eserve d' etude du dossier m edical.

Une visite pr ealable avec l'ergoth erapeute peut  tre programm ee pour  tudier les am enagements n ecessaires au suivi de la formation.

## PROFIL RECHERCH E

Ce m etier demande :

- Fran ais lu,  crit et parl e couramment (B1)
- Rigueur, autonomie, travail en  quipe, respect des r egles et des consignes
-  tre titulaire de l'autorisation pr ealable r eglementaire d elivr ee par le Conseil National des Activit es Priv ees de S ecurit e (CNAPS)
- Manipulations de base en informatique
- La ma trise d'une langue  trang ere est appr eci ee
-  tre titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs

## Dur ee

Dur ee moyenne 6 mois dont 1,5 mois en entreprise

## Prise en charge et admission

- B en eficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicap es, sur orientation de la MDPH
- Le co t de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont r emun er es par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organis ee dans l' tablissement

## Dipl ome

Titre   Finalit e Professionnelle APS Niveau 3  
Certificat SST (Secouriste Sauveteur du Travail)  
Certificat SSIAP 1 (Service de S ecurit e et d'Assistance   Personnes)  
Pr eparation   l'habilitation  lectrique BSBE man uvre

# PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié.

## Déroulement du parcours mixte



### ■ Module préparatoire : 3 semaines

- Bureautique
- Prise en main du matériel professionnel et de communication orale et écrite utilisé en sécurité privée (rondier, émetteur récepteur, main courante manuscrite, électronique et embarquée, téléphone)
- Technique de communication, remontée d'information

### ■ Titre à Finalité Professionnelle APS niveau 3 : 7 semaines

#### Modules :

- Juridique
- Gestion des conflits
- Stratégique
- Prévention des risques incendie
- Modalité d'appréhension en cours d'exercice
- Sensibilisation aux risques terroristes
- Professionnel
- Palpation de sécurité
- Surveillance par des moyens électroniques
- Gestion de risques
- Événementiel
- Gestion des situations conflictuelles dégradées
- Industriel spécifique

### ■ Application en entreprise : 3 semaines

### ■ SSIAP 1 : 7 semaines

### ■ Application en entreprise : 3 semaines

### ■ Module dynamique emploi : 1 semaine

## ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

## CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34054/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1399>

## Lieu de la formation

COS CRPF  
2, rue des Arches  
77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

## Contact

Patricia PILLOT  
Centre de Réadaptation  
Professionnelle  
et de Formation COS CRPF  
Tél. : 01 64 45 18 03  
Fax : 01 64 45 33 18  
ppillot@fondationcos.org

Web : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)  
[www.facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)  
[www.twitter.com/COS\\_CRPF](https://www.twitter.com/COS_CRPF)

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

**COS**  
FONDATION COS  
ALEXANDRE GLASBERG